

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5814>



# Procès Arribagé : le parquet général requiert inéligibilité sans exécution provisoire

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : dimanche 14 décembre 2025

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**Accusée d'avoir participé à l'entreprise de décrédibilisation de l'actuelle députée Corinne Vignon lors des élections de 2017, Laurence Arribagé comparait devant la Cour d'appel de Paris les 27 et 28 novembre. L'ex-élue et ses avocats ont plaidé la faute morale, mais nient l'infraction pénale. Le parquet général n'a pas requis d'exécution provisoire.**

**Publié le 28 novembre 2025 Modifié le 1 décembre 2025 à 22h27 Par Pauline Chambost Médiacités**